Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Changé - Tome I

Changé, c^{on} ouest et arrond. de *Laval* (4 kil. N.).

Anciens noms

De Candiaco, IX^{e} s. (Act. Pont. Cenom., p. 64). — *Cangiaco, vico publico,* 832 (Diplôme de Louis le Pieux). — *Calgiacum villam,* 989 (Cart. d'Évron). — *Ecclesia Sanctæ Mariæ de Cambiaco ; ecclesia Sancti Petri in eadem villa,* 1125 (Ibid.). — *Presbyter de Changé,* 1194 (Lib. alb., 2a pars. mss.). — *Apud Changeium,* 1203 (D. Piolin, Hist. de l'Église du Mans, t. III, p. 572). — *Parrochia de Changeio,* 1272 (Ibid.). — *Les procureurs de l'église Saint-Père de Changé, au bailliage d'Ernée,* 1367 (Arch. nat., P. 1343, f. 22). — *Prior de Changeio, … Rector de Changeyo,* 1407 (Lib. fundat., t. I, f. 124). — *Parrochia de Changeyo prope Lavallem,* 1553. — *Changé propre Lavallum,* 1586 (Insin. eccl.). — *La paroisse de Notre-Dame de Changé-sur-Mayenne* (Arch. de la M., E. 360). — *Changey,* 1569 (Arch. nat., G/8. 3 385) ; *Changé* (Toutes les cartes).

Géographie physique

Géologie. — « La commune de Changé est traversée de l'O. à l'E. par une série de bandes dévoniennes et carbonifères dont la répétition est due tantôt à des plis, tantôt à des failles. — A la limite N.-O., le grès à *Orthis Monnieri* s'avance en un anticlinal dont la terminaison, correspondant à la butte du Haut-Beauvais, est entourée au N., à l'E. et au S. par des schistes et des calcaires dévoniens, ceux-ci exploités pour la fabrication de la chaux. Au S., les schistes dévoniens forment une bande très étroite au Halleray, ainsi qu'au N., à la Néronnière, puis prennent, par suite de plis secondaires, une grande puissance du côté du Buard et du Jariet, avec parfois intercalation de bancs calcaires. Cette bande dévonienne supporte, au S., des couches de schistes et de poudingue appartenant au Culm et formant une masse à contour irrégulier ; celle-ci suit la vallée du ruisseau de Brunard entre la Déloire et la Morinière ; on la retrouve plus à l'E. à la Bouffraie et à Glatigné ; puis elle se retrécit, devient assez régulière, traverse la Mayenne à Belle-Poule et se dirige vers la Lande de Bootz où elle se termine brusquement contre des grès à *Orthis Monnieri.* Signalons aussi un petit lambeau de Culm isolé et pincé dans un pli dévonien, au N. de la Trivoisière. — L'importante bande de schistes et poudingue du Culm dont nous venons de parler est limitée au S. par une faille au contact de laquelle se montrent tantôt l'assise dévonienne des schistes et quartzites (La Cousinière, les Héraudières), tantôt le grès à *Orthis Monnieri.* Ce grès constitue les hauteurs de la Verrerie et de l'Oisonnière, dessine la crête de la lande de Guette (132) et de la Touche (128), traverse la Mayenne, passe à la Biochère, et se continue jusqu'au N.-O. de la Baste pour revenir sur lui-même et remonter vers le Grand-Joigné. Ce même grès affleure partout aux Chênes-Secs où il forme une sorte de plateau envoyant des digitations rayonnantes dont plusieurs intéressent la commune de Changé : l'une allant vers l'Oisonnière, une autre vers la Courtillerie, une dernière vers les Landes et la croix de Thuré. Au S. de la crête de grès de la lande de Guette et de la Biochère, ainsi qu'entre les arêtes de la Courtillerie et des Landes, toute la région est occupée par des dépôts carbonifères assez régulièrement disposés ; ce sont, en suivant l'ordre de succession des couches de bas en haut, d'abord une roche schistoïde métamorphique qui a été autrefois signalée comme stéatite, et à laquelle on a donné plus tard, à cause de ses caractères particuliers, le nom de Blaviérite. Cette roche était exploitée autrefois pour la construction des chemises de four à chaux ; elle

sert actuellement, après avoir été réduite en poussière, à la fabrication d'excellentes briques réfractaires. La briqueterie de la Biochère n'est plus en activité, mais les produits de la carrière sont expédiés à l'usine des Agets-Saint-Brice. A cette roche qui constitue l'assise inférieure du Carbonifère, succèdent normalement les schistes et poudingue du Culm déjà signalés plus au N. où ils se trouvent par transgression, et ensuite les calcaires à *Productus giganteus,* exploités à Saint-Roch, près Changé. A ceux-ci se superposent des grauwackes à Échinides dans lesquelles se creuse la vallée du ruisseau de Changé, puis les calcaires (Calcaire de Laval) de la Torchonnière et de la Coudre, rive droite de la Mayenne, de Vaufleury et du Cocher, sur la rive gauche, formant par plissement une série de bandes divergeant vers le S.-E., et disparaissant vers la limite E. de la commune par suite du plongement de leur arête anticlinale ; enfin viennent les schistes de Heurtebize, de Prix et de la Brochardière. Au pied de la butte de la Biochère on a rencontré, en exploitant la Blaviérite, des argiles disposées horizontalement et d'âge tertiaire. — Sur les hauteurs des Pironnières, sables et graviers pliocènes avec argile noire à la base résultant de la décomposition des schistes sous-jacents. — Des dépôts de minerai de fer assez importants ont été jadis exploités prés des Chênes-Secs, ainsi qu'en témoignent les nombreuses scories qui se trouvent dans certains champs et des traces d'exploitation encore visibles. Sur la rive gauche de la Mayenne, important dépôt d'alluvions anciennes exploitées sur plusieurs points. — Source ferrugineuse au N. de Changé, sur la route de Saint-Jean. » D.-P. Œ.

Le territoire, traversé du N. au S. par la Mayenne, est surtout développé sur la rive droite. Sa traversée du N.-O. au S.-E. est de 14 kil. Le canton de la rive droite, plus accidenté, limité au N. par le ruisseau de Brunard, arrosé par deux autres cours d'eau qui se déversent près du bourg, présente vers la limite O. des altitudes de 130 à 146 m. La rive gauche n'a que des ruisselets insignifiants, une altitude moyenne de 100 m. s'abaissant en pente douce au niveau de la Mayenne, 50 m. — Les routes départementales de Laval à Fougères et à Ernée (R. D.), la route nationale de Laval à Paris (R. G.), traversent ou atteignent la commune, sillonnée par de nombreux chemins de toutes classes qui, directement ou par raccord avec les routes principales, établissent les communications du bourg, situé sur la rive droite, avec Louverné (6 500 m. N.-E.) ; Laval (4 kil. S. par les deux rives) ; Saint-Berthevin (6 500 m. S.-O.) ; Saint-Ouen-des-Toits (10 kil. O.) ; la Baconnière (14 kil. N.-O.) ; Saint-Germain-le-Fouilloux (4 500 m. N.) ; Saint-Jean-sur-Mayenne (4 500 m. N.). Un bac, établi de toute antiquité en face du bourg pour l'utilité des paroissiens de la rive gauche, fut doté, avant le XVI^{e} s., de deux pièces de terre par un seigneur de Saint-Berthevin, possesseur des fiefs de Botz et de Guette, et par Nicolas Bourreau, prieur, d'un terrain où fut construite la maison du pontonnier, en 1586. La fabrique avait l'administration de ce service, gratuit pour les paroissiens qui se rendaient aux offices. Le corps de garde des officiers de la gabelle, comprenant un lieutenant et six gardes était contigu à la maison du pontonnier. Un pont composé de trois arches, en culées et piles de maçonnerie, tablier de métal, fut entrepris en 1869, mis hors de service pour protéger la retraite de l'armée française en 1871, et terminé en 1872 ; devis 90 000 fr.

Superficie cadastrée en 1809, 3 531 hect., réduite, en 1863, à 3 478 hect., par la distraction de 139 hect. en faveur de Laval (R. G.) et par l'annexion de 87 hect. pris sur Grenoux (R. D.). — Deux tiers sont dits en mauvaises terres avec 37 métairies, et un tiers en landes, en 1696. — Le froment rouge était pourtant cultivé et les prairies étaient bonnes. 80 journaux de landes furent défrichés par des particuliers de 1766 à 1773, et les landes communes de Guette, du Teilleul et de Botz, de 1820 à 1825. « Les terres qui étoient en vignes, lit-on dans un terrier de 1748, ont été mises pour la plupart en labour. » Tous les moulins sont supprimés sauf celui de Belle-Poule.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 65 de 1668 à 1678 ; — 87 de 1700 à 1710 ; — 304 feux en 1696 ; — 313 feux en 1709 ; — 331 feux en 1766 ; — 1 200 à 1 600 communiants en 1770, 1780 ; — 1 827 hab. en 1793 ; — 1 607

hab. en 1803 ; — 1 768 hab. en 1821 ; — 1 799 hab. en 1831 ; — 1 985 hab. en 1841 ; — 2 045 hab. en 1851 ; — 2 106 hab. en 1861 ; — 1 896 hab. en 1871 ; — 1 824 hab. en 1881 ; — 1 617 hab. en 1891 ; — 1 545 hab. en 1898, dont 325 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 151 lieux divers. On comptait, en 1814, 75 métairies et 134 closeries ; 166 feux en 1843. — Villages : Beauregard, 29 hab. ; — la Coudre, 18 hab. ; — la Haute-Berdière, 19 hab. ; — les Landes, 45 hab., ; — les Chênes-Secs (à 5 300 m.), 45 hab. ; — la Boutauderie, 57 hab. ; — la Poupinière, 20 hab. ; — le Bas-Beauvais, 35 hab. ; — la Rechignée, 54 hab. ; — le Pavillon, 28 hab. ; — Niafle (mixte avec Louverné), 17 hab.

Bureau de poste de Laval. *Bureau de perception* pour Changé, Ahuillé, Saint-Berthevin, S^{t}-Germain-le-Fouilloux, S^{t}-Jean-sur-Mayenne.

Assemblée

Aucune *assemblée* traditionnelle ; assemblée moderne, le 1er dimanche d'août.

Industrie

Industries. — Mines de fer au Verger, sur lesquelles le prieur réserve ses droits, 1697, indiquées par Jaillot (1706), au N. du bourg. — Forges à la Jaffetière. — Carrières de pierre ; on en vient chercher de Château-Gontier pour l'escalier de l'église de l'hôpital, 1734 ; elle était employée pour pavage à Laval. — Carrière d'ardoise au Buart (V. ce mot). — Fours à chaux au XVIII^{e} s. Les six usines du Bâtiment, de la Boutauderie, de Saint-Roch, de Petite-Fontaine, de Beauvais, sont arrêtées depuis 1898. — Fabrique de briques réfractaires et de carreaux ornementés pour pavages, établie par M. Louis Segretain, en 1853, à la Briqueterie (route de Louverné), longtemps prospère ; supprimée depuis 1896. Une usine des Agets l'exploite pour le pavage des trottoirs. — Carrière de sable et de graviers en face du bourg, rive gauche. — Blanchisserie et teinturerie de fil, sur la rivière, rive droite, établie depuis trente ans.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé et du doyenné de Laval, de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district et du canton de Laval en 1790 ; — de la mission de Laval en 1797 ; — succursale par décret du 5 nivôse an XIII ; de l'archiprêtré et du doyenné de la Trinité. Vicariat érigé par décret du 27 janvier 1818.

L'*église* paroissiale, dédiée à saint Pierre, « assez belle », dit Davelu, comprenait un chœur bas et étroit voûté en moellons, « avec arceaux se croisant en diagonale et reposant sur quatre gros piliers ronds en roussard, avec chapiteaux grossièrement travaillés ». Des traces de peintures murales furent découvertes en 1852. La nef, remaniée en 1715, présentait à sa base, extérieurement, un cordon de briques rouges. La tour carrée, construite en façade au XVII^{e} ou au XVIII^{e} s. était sans ornements, accostée de deux chapelles, celle des fonts à droite, celle de gauche bâtie en 1771. On cite les autels de Sainte-Anne et de Sainte-Barbe, en 1590 ; ceux de la Sainte-Vierge et de Saint-Sébastien, au XVIII^{e} s. La sacristie formait un bénéfice à la présentation du seigneur de Beauvais. Beaucoup d'autres fondations, parmi lesquelles la plus ancienne était celle de la messe du mardi due à Jeanne de Beauvais, veuve de Geoffroy de Mathefelon, 1347 ; et la plus importante, celle de Petite-Fontaine, dotée par Jean Levêque, curé, le 4 mai 1479, de la terre de ce nom et de celle de la Bodinière (Saint-Berthevin), à charge de trois messes par semaine « à l'autier de saint Pierre ». — *Confréries* du Saint-Esprit et de Saint-Sébastien, antérieures à 1522 ; du Saint-Sacrement, de Notre-Dame des Cinq-Plaies, avant 1579 ; du Rosaire, avant la Révolution et érigée à nouveau le 10 février 1823.

La première pierre d'une nouvelle église fut posée, le 23 septembre 1869, dans l'emplacement de l'ancienne et avec la même orientation, sur les plans de M. Renous. C'est un édifice d'une grande élégance, d'une riche ornementation, en style du XIII^{e} s. On a douté de sa solidité. Les tassements, particulièrement pour la tour, ont nécessité la construction d'une armature en fer sur la nef quand on s'est décidé à la voûter ; et la flèche en pierre ne semble pas devoir être jamais exécutée. Au point de vue de la perspective intérieure, le chœur eût gagné à être moins large ou plus profond, mais la décoration architecturale, la richesse de l'ameublement, le coloris des verrières, font de cet édifice si éclairé, si élégant, une des églises les plus dignes de leur destination. M. Boutreux continua l'œuvre commencée par M. Renous ; M. L. Garnier a voûté la nef et couronné la tour.

Cure à la présentation de l'abbé d'Évron ; le prieur avait le titre de curé primitif. Le temporel se composait d'un tiers des dîmes, de la closerie de Lamerie et de quelques pièces détachées, que M. Le Balleur racheta, le 27 décembre 1790, pour 2 430 ℔.

Curés. — Hamelin, témoin d'un acte concernant Saint-Germain-d'Anxure, 1194. — Geoffroy *Puissant,* 1347. — Michel de la *Vallée,* témoin d'un don aux Cordeliers de Laval, 1399, 1407. — Michel *Brochard,* 1437. — Geoffroy *Puissant,* doyen rural de Laval, 1453, 1477. — Jean *Levêque,* 1479, † avant 1483. — Michel *Suzanne,* démissionnaire, 1562. — Jean *Rebuffé,* de Changé, licencié de l'université d'Angers, février 1562, chanoine de Saint-Tugal, 1574, résigne, étant pourvu de la cure de Saint-Vénérand, 1579. — René *Sauvaige,* 30 décembre 1579, maintenu contre Joseph Nourry, chanoine de Saint-Tugal, démissionne, 1583. — François *Baratte,* chapelain en l'église Saint-Jean-Baptiste d'Angers, demeurant avec sa mère au lieu du Port, février 1583, † 1603. — Edmond de *Griselles,* du diocèse de Langres, étudiant à l'université de Paris, 29 décembre 1603, maintenu contre Jacques Fouque, maître ès arts, régent en l'université d'Angers, résigne, 1619. — François *Bertrand,* du diocèse de Paris, chanoine de Saint-Tugal, octobre 1619, résigne, 1622, après avoir fondé une chapelle à l'autel Notre-Dame, † 1624. — Jean *Fournier,* 7 septembre 1622, † le 27 octobre 1652 et inhumé dans l'église, sous le crucifix. — Guy *Choquet,* de Laval, gradué, 3 novembre 1652, maintenu contre Jean Lepetit, bachelier en droit canon, † 1685. — René *Besnard,* d'Évron, 26 mai 1685, inhumé dans le chœur de l'église le 26 mars 1695. — Jacques *Pierre,* bachelier en théologie, chanoine de Sainte-Croix de Parthenay, y demeurant, 31 mars 1695, † le 20 juillet 1703. — Simon *Gaultier,* du diocèse du Mans, maître ès arts, chanoine de Saint-Martin d'Angers, y demeurant, 1er août 1703, maintenu « comme plus ancien gradué » contre René Thébault, maître ès arts de l'université de Paris, permute, 1708. — Louis *Geslin,* chapelain à la cathédrale d'Angers, 9 août 1708, après de longs démêlés avec les habitants au sujet des réparations du presbytère, résigne le 31 janvier 1736, inhumé le 4 décembre 1738 à Saint-Remi de Château-Gontier. — André-Louis *Lemeusnier,* sacriste de Saint-Vénérand, le 18 avril 1736, résigne sa cure et la chapelle de Lamerie, qui lui était unie, le 27 juin 1739, † le 10 juillet suivant. — Jean-Baptiste *Nourry,* maître ès arts d'Angers, 14 juillet 1739, maintenu contre Jean Tessé, vicaire de Notre-Dame de Sablé, résignataire, permute le 26 mars 1754, « actuellement dans une chaise, proche son feu, malade d'une idropisie », † le 13 juillet suivant. — Pierre *Rousseau,* de Laval, maître ès arts, vicaire de Changé et chapelain de Petite-Fontaine, 21 avril 1751, permute le 17 septembre 1772, † le 1er octobre 1772, âgé de quarante-neuf ans, et est inhumé dans la chapelle des fonts de l'église paroissiale. — Simon *Le Balleur,* curé de Saint-Germain-de-l'Hommel, installé le 18 septembre 1772, maintenu contre Jean-Baptiste Courte, gradué, conservé dans sa cure au Concordat, † 1819 (V. ce nom). René Bry, vicaire, né à Laval, prêta, comme son curé, un serment restrictif mais orthodoxe, le 23 janvier 1791, fut exilé en Angleterre et nommé, en 1803, à la cure de Saint-Pierre-la-Cour. Louis-Pierre Hullin, du diocèse d'Avranches, deuxième vicaire, prêta le même jour un serment avec préambule qu'il modifia dans un sens plus catholique le 27 janvier suivant, fut également exilé en Angleterre, et devint, au Concordat, curé de Maisoncelles (Sarthe). L'intrus fut Joseph Roche, vicaire jureur de Saint-Georges-Buttavent, installé le 31 juillet 1791. Il resta dans la paroisse jusqu'à l'arrivée des Vendéens, renonça « au métier de prêtre » le 3 germinal an II, et prêta, dans la suite, tous les serments qu'on voulut. C'était,

dit M. Boullier, un homme insignifiant, dont d'Orlodot fit, en 1799, un chantre de Saint-Vénérand. Dans ses *Recherches sur Changé,* M. Guiller compte vingt-et-un prêtres ayant exercé le ministère dans la paroisse pendant la Révolution, parmi lesquels : René Lanoë, curé de Louvigné, tué par la garde nationale d'Andouillé, dans un champ de la Cousinière, le 11 avril 1794. — François *Lucas,* vicaire de Changé, nommé curé le 15 septembre 1819, transféré à Nuillé-sur-Vicoin, le 2 octobre 1821. — Pierre-Charles *Hareau,* 1821, † le 8 janvier 1852. — Louis-Marie-François *Guiller,* 1852-1856 (V. son nom). — Joseph *Husson,* 1856-1872. — Jean-Michel *Brunet,* 1872-1881. — Eugène *Baglin,* 1881-1888. — Jean-Baptiste *Deschamps,* 1888-1897. — *Jamois,* 1897.

Le *presbytère,* « contigu à l'église, avec un beau jardin sur la Mayenne », dit Davelu, en mauvais état après la Révolution, a été réparé en 1821 et 1852.

Le *cimetière,* qui entourait l'église, fut transféré sur la route de Saint-Germain-le-Fouilloux et bénit le 25 octobre 1852. Au milieu s'élève une croix en granit, avec pupitre sculpté à la base, supportée par un piédestal octogone.

Le *prieuré,* membre de l'abbaye d'Évron, est mentionné dans les lettres de confirmation d'Hildebert (1125) et de Lucius II (1144) ; il avait pour annexes ou *fillettes* les prieurés de Saint-Germain-le-Fouilloux et de Saint-Ouen-des-Toits. Outre le domaine immédiat, le prieuré possédait les métairies de la Fosse, de la Cotentinière, de la Courtillerie, des Deffais et de la Petite-Lande ; les closeries du Verger, de la Pironnette, et de la Roche ; enfin le moulin de Belle-Poule, une maison à Laval, des rentes et des dîmes. Parmi les charges était celle de 4 boisseaux de seigle, distribués en pain tous les dimanches. L'église, longue de 36 m., dédiée à la sainte Vierge, avait la disposition de celle de Saint-Martin de Laval : une croix latine, chevet en rond-point, communication directe de chaque bras du transept dans la nef par des portes latérales ; mais présentait cette particularité que les absidioles du transept étaient remplacées par deux petits latéraux à fond rectangulaire, qu'on qualifiait du nom de processionnaux parce qu'ils permettaient de faire le tour du sanctuaire sans passer par l'avant-chœur. L'escalier d'une crypte régnant sous le sanctuaire s'ouvrait dans l'aile droite. Ces deux petits latéraux étaient voûtés en arc-boutant, c'est-à-dire en quart de cercle, et par conséquent la toiture devait être en appentis. Deux tombeaux avec statues couchées, l'une d'un chevalier dans le chœur, l'autre d'une dame, dans la nef, existaient encore lors des démolitions de 1845. Peut-être les retrouvera-t-on quelque jour, comme la belle inscription de l'abbé d'Estrées. Un reliquaire ayant la forme d'une main et son poignet, supportée sur un socle en bois lamé d'argent, avec cette légende en caractères gothiques : *Et est reliquiasancti Stephani,* figure à l'inventaire de 1769. Le domaine et la maison priorale furent vendus nat^{t}, le 25 janvier 1791, pour 129 200 ℔. Le dernier prieur s'était fait remettre les archives, parmi lesquelles les remembrances de 1448 à 1762 ; il proposait de les rendre en 1788.

Prieurs : Foulques des *Vaux,* exécuteur testamentaire de Marguerite d'Avaugour, femme de Geoffroy des Vaux, 20 juin 1375 ; élu abbé d'Évron en 1399. — Jean de *Boiscornu* fait une transaction avec le curé de Changé, le 9 mai 1407. — Pierre *Garnier,* 1424, 1435. — N. de *Favières,* dont la mort en 1508 est consignée dans les *Chroniques* de Guillaume le Doyen :

> Incontinent et l'an susdit, Rendit l'âme, sans contredit, Le gros, gras prieur de Changé, De Favières ; son nom changé Fut en brief temps par Atropos, Qui luy fist perdre son propos.

— N. *Hennier,* qui avait donné le gouvernement du prieuré à son frère André H., 1518. — Guillaume *Bonhomme,* docteur en théologie, demeurant à Angers, résigne le 20 décembre 1565. — François *Siraudeau,* clerc du diocèse de Luçon, février 1566, résigne en 1567. — Jean de *Châteaubriand,* d'Angers, 17 mai 1567, maintenu contre Guillaume Arnoul, étudiant à l'université de Paris, démissionnaire, 1578. — Nicolas *Bourreau,*

chanoine d'Angers, prieur de Brain-sur-Allonnes, 17 mars 1578, résigne le 5 octobre 1585, † 1586. — Philippe *Le Texier,* acolyte du diocèse d'Angers, 9 novembre 1586, maintenu contre Étienne Leroy, religieux bénédictin, demeurant au prieuré de Vivoin ; François Vast, bachelier en décret, profès à l'abbaye de Saint-Magloire ; Julien Courbier, religieux d'Évron ; « scientifique et magnifique Guillaume Courtin », maître des requêtes, Julien Cartier, chanoine du Mans ; Jacques Teillard, maître ès arts ; résigne janvier en 1587. — Vincent *Cougnault,* du diocèse de Luçon, entré en possession le 22 janvier 1588, démissionne, 1590. — Bertrand *Henry,* du diocèse d'Angers, 12 octobre 1590, n'a pas moins de onze compétiteurs ; résigne, 1616. — Louis de la *Tour-Landry,* du diocèse d'Angers, étudiant au collège de la Flèche, août 1616. — Victor ou Hector de la *Tour d'Ampoigné,* 1636, démissionne, 1641. — Louis de *Maillé de la Tour-Landry,* du diocèse d'Angers, prieur des Saints Pierre-et-Paul de Freigné (Maine-et-Loire), février 1641, résigne 1649. — Jacques de Goubiz, l'aîné, du diocèse d'Angers, chapelain de Saint-Jean de l'Hôtellerie de Flée, octobre 1649, démissionne, 1677, après avoir fondé plusieurs messes en l'église priorale « dans le but de secourir les âmes du purgatoire et de procurer plusieurs ecclésiastiques à Changé ». — Pierre de *Corberon,* du diocèse de Paris, 19 décembre 1677, maintenu contre Charles Vion, religieux de Marmoutier, démissionnaire, 1685. — Pierre *Courcier,* docteur de Sorbonne, chanoine théologal de Paris, abbé de Sainte-Croix de Talmond, en Vendée, septembre 1685, † 1713. — Claude *Cherrier,* diacre du diocèse de Paris, licencié en théologie, 20 avril 1713, eut pour compétiteur Simon-Antoine Marion, du diocèse de Besançon, qui lui céda ses droits, le 8 juin 1714, sous la réserve d'une pension viagère de 250 ℔, † 1738. — Joseph-François de *Montécler,* docteur en théologie, demeurant au collège Louis-le-Grand, 26 juin 1738, † le 7 juin 1768. — Jacques d'*Estrées,* du diocèse de Reims, gradué en droit de la faculté de Paris, chapelain de Notre-Dame de Paris, officier de la chapelle du roi, pourvu par brevet royal du 7 août 1768, à charge d'une pension annuelle de 1 500 ℔, à Jean Robert d'Estrées, clerc de la chapelle du roi, † 1788 (V. ce nom). — Thomas *Cooke,* du diocèse de Cashel, en Irlande, naturalisé Français en 1766, docteur en théologie de la faculté de Paris, chapelain du roi et chanoine de Saint-Omer, pourvu le 12 mai 1788, sous réserve de 1 500 ℔ de rente à l'abbé d'Estrées, frère du prédécesseur.

Écoles

Écoles. — Par testament du 2 février 1621, François Bertrand, curé, fonde quatre messes basses par semaine pour un prêtre qui tiendra « les petites escoles, à l'instruction de la jeunesse, montrera à lire et spécialement à bien écrire et chanter ». Une inscription, sur une plaque de cuivre posée solennellement le 23 août 1624 à l'autel de Notre-Dame, rappela cette fondation jusqu'en 1793. Pierre Lévesque fut remplacé, pour refus de serment, le 18 septembre 1791, par Joseph Houstin, dont le traitement fut porté en 1792 à 250 ℔ à condition de faire l'école deux fois par jour, le matin au bourg, et l'après-midi du petit côté. Réfugié à Laval, il y fait la déclaration de naissance d'un enfant le 9 ventôse an III. — L'école de charité des filles reçoit en 1746 de D^{lle} Anne Lasnier de la Jaffetière le don d'une rente de 30 ℔. Le pontonnier passait gratuitement « la sœur qui tient l'école…, la sœur qui saigne ». Titulaires : la dame Laroche, 1750 ; Anne Rayon, 1762. La sœur est mentionnée dans la visite décanale de 1778. — Actuellement, école laïque pour les garçons ; école des filles tenue depuis 1828 par les sœurs d'Évron.

Établissements de charité

Œuvres de charité. — La maladrerie était située au lieu de Beauregard. — Une association libre de dames de charité qui prenaient soin des pauvres existait au XVIII^{e} s. — Deux lits à l'hôpital de Laval ont été fondés, l'un en 1869 par dame Sophie Salmon, veuve de M. Anselme Lévesque de la Bérangerie, docteur-médecin ; l'autre par M^{me} veuve Sosson, en 1876. Une fondation temporaire d'un lit chez les Petites-Sœurs de la Coconnière fut faite en 1852 par M^{me} Lasnier.

Féodalité

Féodalité. — Au dire même des officiers du duc de la Trémoïlle, la seigneurie de C., qui n'avait que basse justice, appartenait au XIV^e^ et au XV^e^ s. au seigneur de Saint-Berthevin. L'acquisition de la châtellenie de Saint-Berthevin et des fiefs de Botz et de Guette la fit annexer au comté de Laval. Le titre de seigneur de Changé est reconnu aux ducs de la Trémoïlle, par Miroménil, 1696, par les habitants en assemblée du 21 décembre 1710 ; il est consigné dans l'inscription d'une cloche, en 1754. Le grand quartier (R. D.) reportait à Saint-Ouen, le petit quartier (R. G.), à Laval. Il y avait des fiefs volants de Priz et de Changé qui s'étendaient en Argentré, Bonchamp et Laval, annexés à la seigneurie de Parneau.

Notes historiques

Notes historiques. — Trouvaille d'une meule ou d'un polissoir préhistorique à Mézerolles. — On peut regarder comme des noms et des lieux anciens : Chevigné, Thuré, Joigné, Glatigné, Niafle ; — Ardennes, Mondon, Mézerolles, Chambotz, la Selle. — Des cercueils en calcaire coquillier ont été trouvés d'abord dans la châtaigneraie de M. d'Elva, puis (1854) en nivelant la route de Laval à l'entrée du bourg ; des cercueils en tuf et en pierre de rairie ont été tirés de l'ancien cimetière, près de l'église. — Sous la réserve d'une identification qui laisse quelques doutes, on peut voir Changé dans le bourg public, *Cangiaco vico publico,* confirmé à l'évêque du Mans par Louis le Pieux, en 832, que l'auteur des *Act. Pont. Cenom.* nomme *Candiaco* et dont il reporte la fondation à saint Thuribe. La *villa Calgiacum* donnée par Robert de Blois à l'abbaye d'Évron ne peut désigner une autre localité que Changé, qui resta un des principaux prieurés des bénédictins d'Évron. — Juillet 1203, l'évêque du Mans, Hamelin, confirme solennellement dans l'église du prieuré le don de Fontaine-Gébard à l'abbaye de Marmoutier. — Épidémie, juin-juillet 1627 ; on enterrait dans les jardins et autres lieux profanes. — Dans la nuit du 6 au 7 septembre 1702, orage de grêle qui ravagea le canton de la rive droite ; les grêlons étaient gros comme des noix ou comme de petites pommes. — Les cahiers de 1789 protestent contre l'établissement du tarif de Laval, spécialement à cause des lavanderies, et demandent une imposition sur les grands décimateurs en faveur des bureaux de charité. — Juin 1792, achat de fusils pour la garde nationale. — 8 et 10 mars 1793, mutinerie des jeunes gens soumis à la conscription. — 28 avril 1795, réouverture de l'église à la pétition des habitants.

Maires

Maires : Pierre *Lévêque,* 1790. — Julien *Bigot,* 1791. — Julien *Lemaître,* 18 novembre 1791. — Joseph *Houstin,* 25 décembre 1792. — Jean *Chauvière,* an VIII, 1808. — Maurice *Gasté de la Palu,* 1811, 1813. — Comte Armand d'*Aliney d'Elva,* 1813-1857. — Auguste-Armand, comte d'*Elva,* 1857-1884. — Christian, comte d'*Elva,* 1884, 1898.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1583. — Quelques titres à la fab. — Guiller, *Recherches sur Changé-les-Laval.* — Arch. nat., Fic. III, Mayenne, 5 ; G/7. 528 ; G/8. 2 385 ; P. 1 848, f. 22 ; T. au mot Cooke. — Arch. de la M., B. 20-23, 418, 471, 551, 599, 809, 820, 1 170, 1 172, 1 178, 1 186, 1 188, 1 197, 1 206, 1 232. — *Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. VII, p. 75. — Arch. de M. le duc de la Trémoïlle, Cons. de tutelle, 1746, 1750. — Bibl. de Laval, mss. 512. — Cab. de la Beauluère. — *Lib. fundat.,* t. II, p. 62.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Ardennes, Beauvais, Belle-Poule, Buard, Chênes-Secs, Chevigné,*

l'Ébaudière, Guette, la Jaffetière, le Port, Saint-Roch, Thuré, le Verger, Villechien.